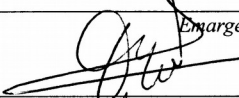
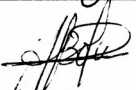
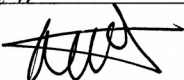
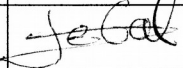
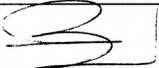
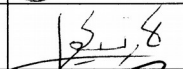
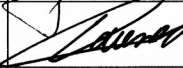



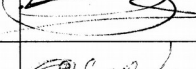

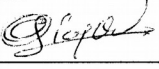

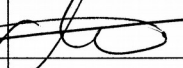

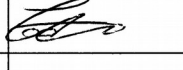
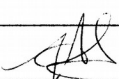


**ACADEMIE DE RENNES**

**Ecole primaire Prévert/Desnos  
Bd François Mitterrand  
56270 PLOEMEUR**

**Conseil d'école du 18 mars 2019  
Liste d'émargement**

<b>Le directeur de l'école</b>	M. DYREK 
<b>Représentant le Maire</b>	Mme BOLEIS 
<b>Responsable service éducation</b>	Mme HOREL 

Les enseignants	Classe	Emargement	Les parents élus	Emargement
Mme LE GAL	TPSPSGS bil		Mme BESNARD	
M. LARNICOL	TPSPSMS bil		Mme CASTOT	
Mme DAUNAS	TPSPS		Mme BAYLE	
Mme GUERIN	MSGs		Mme LEYER-PICHOT	
Mme TREMOULET	GSCP		Mme POITARD	
Mme LE PRIOL	CPCE1		Mme GICQUEL	
Mme MAGUET	CPCE1CE2 bil		Mme ARNAUD	excusée.
Mme ALLAIN	CE1CE2		Mme CARRE	
Mme PICQUEREY	CE2CM1		Mme DANIEL	excusée.
Mme LE MEUR	CM1		Mme BARBIER	si.
Mme COLLIN	CM2		Mme MATHIEU	
Mme BOGARD-COLLIN	CM3			
<b>Autres personnes présentes</b>				
JEGO Pascale en 3				

## **Le conseil d'école est réuni à l'école Jacques Prévert ce jour, lundi 18 mars 2019 à 18h00.**

Un tour de table permet à chacun de se présenter.

Nouvelle enseignante :

Mme Océane CLOAREC remplace Mme LENOIR en congé maternité et complète donc le service de Mmes GUERIN le mardi et DAUNAS le jeudi.

L'équipe pédagogique est complétée par quatre AVS qui accompagnent les élèves bénéficiant d'un PPS. Une augmentation du temps d'accompagnement de deux enfants en TPS a entraîné l'arrivée récente de la quatrième AESH, Mme Angèle GUEHO. Leurs emplois du temps respectifs sont organisés de façon à optimiser l'aide apportée.

Plusieurs candidats en service civique ont finalement accepté un poste dans d'autres écoles...

La campagne de recrutement étant terminée, l'école n'aura donc pas de service civique. Les démarches et entretiens de recrutement ont finalement été une perte de temps !

### **1) Carte scolaire :**

Point sur les effectifs :

En maternelle, l'école comptait 97 élèves au mois de novembre dont 50 en bilingue. 9 élèves de GS monolingue sont accueillis en GSCP à l'élémentaire.

En élémentaire, l'effectif était de 162 élèves, dont 25 en bilingue.

Total général : 259 élèves + 6 élèves de CM3 = 265 élèves dont 75 en bilingue.

Aux inscriptions de janvier en TPS, sont venues s'ajouter de nouveaux élèves dans pratiquement chaque niveau.

A ce jour les effectifs sont les suivants :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
monolingue	10	18	19	15	24	21	20	29	38	<b>194</b>
bilingue	7	13	18	14	11	8	7	/	/	<b>78</b>
	17	31	37	29	35	29	27	29	38	<b>272</b>

Total général : 272 + 6 CM3 = **278**

*On souligne que les crédits de fonctionnement ont été attribués à l'école pour 265 enfants. Le différentiel est tout de même important.*

On observe qu'en dessous du niveau CP, les effectifs ont tendance à s'équilibrer entre le monolingue et le bilingue.

A noter que l'école a reçu récemment 2 appels pour des inscriptions de la part de familles qui ne les ont pas encore finalisées (en GS et CE2)

Mesure de carte scolaire :

Une ouverture de classe prévue en filière bilingue. La filière monolingue n'est pas touchée par une fermeture malgré le départ de 38 CM2. Cela est une bonne chose dans la mesure où les demandes d'inscriptions en PS et TPS vont sans doute être nombreuses. On rappelle que l'école n'accueille que 17 des 35 enfants du secteur nés en 2016 qui seront en PS à la rentrée 2019 (scolarité devenant obligatoire dès 3 ans). Les naissances de 2017 étant au nombre de 44, nous pouvons compter sur un nombre important de demande d'inscriptions en TPS.

Nous devons donc prévoir une structure sur huit classes monolingues et quatre classes bilingues.

L'augmentation des effectifs du groupe scolaire est une bonne chose, mais la place va venir à manquer. D'autres écoles du secteur accusent quant à elles une baisse d'effectif. Le périmètre scolaire devra-t-il être revu pour pallier à cette tendance ?

## **2) Projet d'école / Projets des classes.**

Les différents projets des classes présentés au 1<sup>er</sup> conseil d'école se sont bien déroulés ou sont en cours.

Le challenge maths a eu avant les vacances de fin d'année ; les élèves ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Le découplage mis en place en élémentaire fonctionne bien. L'enseignement en découverte du monde, sciences et technologie, histoire et géographie est effectif. Cela repose sur l'implication de l'équipe.

Les nouveaux temps forts :

- Découverte du tennis fauteuil pour deux classes (CE1CE2 et CM1CM2), au tennis club de Ploemeur, à l'occasion d'un tournoi national annuel. Merci à M. LE FLOCH pour son accueil. Les élèves ont pu interviewer quelques joueurs.

- Journée à la Cité de la voile avec le Team Jolokia pour les CE1CE2. L'équipage du Jolokia, est constitué de personnes valides mais aussi de personnes en situation de handicap. Il a pour objectif de sensibiliser le monde sur le handicap et la différence. Leur devise : « Nos différences : une force ».

- Atelier techno. pour les CM2 avec l'aide d'une stagiaire de l'UBS en formation scientifique.

- Création d'un journal scolaire pour des élèves de cycle 2; dans le cadre d'un travail en production d'écrits. Le prochain exemplaire devrait être tiré en couleur par l'imprimerie municipale pour les élèves concernés.

A venir :

Le thème du handicap, avec l'inclusion d'enfants de l'IME, et les différents temps de découverte du sport adapté ou handisport est un des axes du projet de l'école.

De ce fait, il a été proposé à l'école de recevoir Mme Aurélie BRIHMAT, CPE dans le sud de la France qui fait le tour de notre pays à cheval accompagnée de son chien. Cette personne a perdu une jambe dans sa jeunesse. Elle propose des échanges avec les élèves d'établissements situés dans les villes étapes. Elle sera au centre de Kerpape en juin et viendra passer une demi

journée à l'école le 18/6 en matinée. L'organisation reste à finaliser. L'événement sera certainement médiatisé.

Classe externalisée de l'IME :

La nouvelle convention pour l'inclusion d'une classe externalisée de l'IME de Kerdirect a été signée le 4 mars, entre la ville, l'IME et l'école.

La précédente convention datait de 2010 et avait besoin d'être réactualisée, dans la mesure où elle cadre les temps scolaires et périscolaires des élèves, des personnels de la CM3 et des agents de la ville.

La présence de la CM3 dans notre groupe scolaire est un bel exemple d'inclusion scolaire dans la mesure où elle se prolonge à l'extérieur de l'école. Un parent de cette classe a, par exemple, été très touché lorsque des camarades des classes ordinaires de l'école sont venus jouer avec son fils à la piscine ; chose qu'il n'avait pas connu auparavant.

Une journée de liaison, comme l'an passé, entre des jeunes de l'IME, anciens de l'école, les CM2 et CM3 est en projet pour la dernière période. Au programme : matinée sportive, repas à la cantine et après midi arts / informatique.

A propos du projet d'école (2015/2019), un outil diagnostic a été proposé aux équipes enseignantes pour en dresser le bilan et dégager les réussites et les difficultés. Dans le cadre du parcours de l'élève du cycle 1 au cycle 4 décliné dans le dispositif « école du socle », ce sont maintenant les écoles publiques et le collège de secteur qui doivent croiser les différents diagnostics afin de dégager des axes de travail communs.

Pour notre groupe scolaire, la piste retenue concerne le champ des mathématiques et plus particulièrement la « Construction du nombre » du cycle 1 au cycle 3.

### **3) Travaux et équipements :**

Prévert :

- Le grand placard demandé a été installé dans la salle des maîtres de Prévert.

- Un vidéoprojecteur mobile ainsi qu'un écran ont été fournis à la classe bilingue élémentaire. Le problème de la connexion reste posé. L'absence d'ordinateur portable dans cette classe oblige Mme MAGUET à utiliser le sien. Celui-ci a d'ailleurs été endommagé (prise vidéo) suite aux multiples branchements.

- Le problème de l'issue de secours extérieure de la classe accueillant une élève handicapée en fauteuil est en cours de réflexion. La demande d'installation d'une rampe mobile n'a pas été retenue en raison de non conformité. Le Maire et l'adjoint aux travaux se sont saisi de ce dossier ; une solution doit être trouvée prochainement. On rappelle que la ville de Ploemeur est engagée dans une démarche d'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Desnos :

- Problème de l'absence de connexion ordinateur / photocopieur toujours d'actualité !

- Demande d'installation d'un récupérateur d'eau de pluie à côté du local à vélos, dans le cadre du projet jardinage.

- L'enclos à lapins demandé a été accepté ; sa construction doit intervenir prochainement.

- Anciennes demandes toujours en cours : Traçage de cour / Préau / Toilettes des petits.

#### **4) Questions diverses.**

##### Question de parents :

- Devoirs du soir : Un parent se plaint du manque de devoirs à la maison : cela ne concerne pas le conseil d'école et fera l'objet d'une rencontre parent/enseignant.

- Organisation des futures classes bilingues en élémentaire + local + équipement informatique ?

Il est encore trop tôt pour élaborer une répartition définitive en élémentaire bilingue. Le conseil des maîtres va étudier la question au cours de la dernière période.

L'ouverture d'une classe va nécessiter l'attribution d'un local. Les solutions qui devront être étudiées et mises en œuvre avant la rentrée 2019 : Cloisonnement de la grande classe (actuellement CE1CE2) ou récupération d'un des deux locaux de la CM3 ; compte tenu du petit effectif.

- Question sur l'équilibre alimentaire et l'absence de diététicien à la commission restauration. Le conseil d'école ne peut pas apporter de réponse à ce sujet qui doit justement être abordé en commission de restauration.

- Portes ouvertes du vendredi 4 mars ; date commune pour les écoles publiques de la ville. Peu de monde à Prévert / Desnos en raison du manque de communication.

La question reste posée : Est-ce le rôle de l'école d'organiser une campagne de communication ?

Mme BOLEIS explique que la ville a été prévenue trop tard suite aux différents changements de date.

##### Point temps périscolaire :

Turnover important chez les animateurs. On note beaucoup d'agitation sur le temps méridien. Le recrutement d'un responsable de site est en cours pour notre groupe scolaire.

##### Point APE « Les flibustiers »

- Le troc et puces puériculture et vêtements enfants du dimanche 3 mars a reçu un public nombreux. La recette s'élève à environ 700 euros.

- Une vente de mugs décorés par les élèves est organisée pour le retour des vacances de printemps.

- Carnaval des écoliers de Ploemeur, le samedi 27/4 de 15h00 à 17h00, organisé par les APE des écoles de la ville. Le thème « Les couleurs du monde ».

- Fête de l'école le vendredi 14 juin.

##### APE de la filière bilingue Div Yezh Planvour :

- Un film et un dessin animé en breton seront proposés prochainement aux enfants à Passe-Ouest.

- En lien avec le périscolaire, un atelier danse bretonne est proposé le lundi midi. Un bal breton aura lieu le samedi 11 mai dans la cour de Prévert.

- Un atelier « découverte du breton » à destination des parents est proposé le samedi 23 mars en matinée à Desnos.

### Cantine et sorties scolaires :

Certaines propositions de sorties arrivent tardivement aux enseignants qui ne peuvent alors pas prévenir la cantine 3 semaines à l'avance.

Il est prévu que dans ce cas, les repas perdus seraient facturés à l'école ( déduits des crédits de fonctionnement).

Dans le même ordre d'idée, les sorties à la journée annulées au dernier moment obligent les enseignants à rester sans interruption avec leurs élèves contraints de déjeuner dans les classes. Ces questions devraient être abordées au prochain Comité Educatif Territorial qui réunit le Maire, les responsables des services jeunesse et éducation, ainsi que les principaux et directeurs des établissements publics et privés de la ville.

On rappelle que la classe ne sort pas pour sortir, mais que la sortie s'inscrit dans un travail en amont et en aval d'un projet de classe.

A propos des inscriptions en ligne via le portail municipal, il apparaît que cela fonctionne bien pour les centres de loisirs mais beaucoup moins bien pour la cantine ou les temps d'accueil périscolaire.

Mme BOLEIS explique que le délai d'inscription / désinscription passe de 48heures à 24 heures. Les parents n'ayant pas inscrit leur enfant dans les temps se verront majorer le coût du repas de 50 %.

### Entretien de l'école :

A Prévert, le sol des espaces communs est parfois mouillé pendant les heures de classe ; cela a entraîné des incidents : Une élève handicapée a eu du mal à se relever aux toilettes, Mme Picquerey, enseignante de ce2cm1 s'est fait une entorse du pouce en glissant dans le bureau de direction où elle allait répondre au téléphone.

Ne peut-on différer le lavage des sols en dehors des heures de classe ?

*Fin du conseil à 19h50*